

Fiche de données de sécurité

DTX25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023
Version: 1.3.0

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: DTX25

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Nettoyant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société: Mouldpro ApS
Adresse: Baltorpbakken 10
Code postal: 2750
Ville: Ballerup
Pays: DANEMARK
E-mail: sales@mouldpro.com
Téléphone: +45 70 20 31 31
Page de garde: www.mouldpro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

145 (Tox Info Suisse).

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification: Le produit ne doit pas être classé comme dangereux selon la classification et les règles d'étiquetage relatives aux substances et aux mélanges.

Effets nocifs les plus graves: Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication. Peut être absorbé par la peau et provoquer des symptômes de vertige ou des maux de tête.

2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux selon la classification et les règles d'étiquetage relatives aux substances et aux mélanges.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.
Propriétés perturbant le système endocrinien : Aucun effet connu.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Substance	N° CAS/ N° CE/ N° d'enregistrement REACH	Concentration	Notes	CLP-classification
Ethylèneglycol	107-21-1 203-473-3 01-2119456816-28	70 - 85 %		Acute Tox. 4;H302 STOT RE 2;H373

Fiche de données de sécurité

DTX25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.3.0

Veillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases -H / -EUH.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Inhalation:	Sortir à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Contact cutané:	Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Contact avec les yeux:	Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
En général:	En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication. Peut être absorbé par la peau et provoquer des symptômes de vertige ou des maux de tête.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:	Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés:	Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut libérer un gaz de combustion toxique contenant du monoxyde de carbone en cas d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes:	Rester contre le vent / se tenir à distance de la source. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Fournir une bonne ventilation.
Pour les secouristes:	En plus de ce qui précède : Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Fiche de données de sécurité

DTX25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.3.0

Bloquer la progression des déperditions et les absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis transporter ces déperditions dans des récipients à déchets appropriés. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter au section 8 pour le type d'équipement de protection.

Se reporter au section 13 pour les instructions sur l'élimination.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-oeil. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'utilisations spécifiques en plus des utilisations identifiées au point 1.2.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle

Nom de la substance	Période	ppm	mg/m ³	fibre/cm ³	Remarques	Notations
éthanediol	VLE	20	52			R, SSC
éthanediol	VME	10	26			R, SSC

R = Toxique pour la reproduction

SSC = VME et grossesse

VLE = Valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

VME = Valeur (limite) moyenne d'exposition

Méthodes de mesure: Vérifier que les mesures d'hygiène du travail sont conformes avec les limites d'exposition professionnelle en vigueur.

Base légale: Valeurs limites d'exposition aux postes de travail (2023).

PNEC

Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Méthode d'extrapolation	Note
Ethylèneglycol, cas-no 107-21-1				
PNEC aqua (eau douce)	10 mg/l			
PNEC aqua (eau de mer)	1 mg/l			
PNEC STP (installations de traitement des eaux usées)	199,5 mg/l			
PNEC sédiment (eau douce)	20,9 mg/kg			
PNEC soil (sol)	1,53 mg/kg			
PNEC aqua (rejets intermittents)	10 mg/l			

Fiche de données de sécurité

DTX25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.3.0

DNEL - travailleurs

Ethylèneglycol, cas-no 107-21-1					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets locaux)	35 mg/m ³				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	106 mg/kg bw/day				

DNEL - ensemble de la population

Ethylèneglycol, cas-no 107-21-1					
Exposition	Valeur	Facteur d'évaluation	Descripteur de dose	Paramètre d'impact principal	Note
Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets locaux)	7 mg/m ³				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	7 mg/m ³				
Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques)	53 mg/kg bw/day				

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage:

Non exigé.

Equipement de protection individuelle, protection des mains:

Utilisation légère, exposition courte (moins de dix minutes): Non exigé.
Utilisation moyenne (volume moyen, exposition moyenne (1 à 2 heures)) : Mettre des gants. Nitrile. Le temps de pénétration n'a pas encore été déterminé pour ce produit. Changer souvent de gants. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374.

Equipement de protection individuelle, protection respiratoire:

Non exigé.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

Fiche de données de sécurité

DTX25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.3.0

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
Etat	Liquide
Couleur	Clair
Odeur	Caractéristique
Solubilité	Soluble dans : Eau.

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Seuil olfactif	Aucune donnée	
Point de fusion	-40 °C	
Point de congélation	Aucune donnée	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 180 °C	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	3 - 15 vol%	
Limites d'explosion	Aucune donnée	
Point d'inflammation	> 115 °C	
Température d'auto-inflammabilité	> 400 °C	
Température de décomposition	Aucune donnée	
pH (solution à utiliser)	7.5 - 10.5	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Viscosité cinématique	Aucune donnée	
Viscosité	Aucune donnée	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée	
Pression de vapeur	13 Pas	(25 °C)
Densité	Aucune donnée	
Densité relative	1.04 - 1.15	
Densité de vapeur	Aucune donnée	
Densité relative (air saturé)	Aucune donnée	
Caractéristiques des particule	Aucune donnée	

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

N'est pas réactif.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun effet connu.

10.4. Conditions à éviter

Aucun effet connu.

10.5. Matières incompatibles

Aucun effet connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer un gaz de combustion toxique contenant du monoxyde de carbone en cas d'incendie.

Fiche de données de sécurité

DTX25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.3.0

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - par voie orale:

Ethylèneglycol, cas-no 107-21-1

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat			> 15000 mg/kg bw			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Son ingestion peut indisposer.

Toxicité aiguë - par voie cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë - par inhalation: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Corrosion/irritation cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Peut être légèrement irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Irritation momentanée.

Sensibilité respiratoire et cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Propriétés cancérigènes: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT unique: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication. Peut être absorbé par la peau et provoquer des symptômes de vertige ou des maux de tête.

Exposition STOT répétée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien: Aucun effet connu.

Autres effets toxicologiques: Aucun effet connu.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ethylèneglycol, cas-no 107-21-1

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Poisson		96 h	CL50	> 100 mg/l			

Fiche de données de sécurité

DTX25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.3.0

Crustacés	Daphnia magna	48 h	CE50	> 100 mg/l			
Algues		96 h	CE50	> 100 mg/l			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Ethylèneglycol, cas-no 107-21-1

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
		10 d	Biodégradabilité	90 %			

Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation n'a été faite.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun effet connu.

12.7. Autres effets néfastes

Aucun effet connu.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface.

Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il ne répond pas aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE).

L'élimination doit se faire conformément à la réglementation locale, régionale et nationale. Il est possible que la réglementation locale soit plus stricte que les exigences régionales ou nationales.

L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets.

Catégorie de déchet:

Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex.

15 02 03 absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à la rubrique 15 02 02

Chiffons d'essuyage avec solvants organiques: Code CED: 15 02 02 absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: Ne s'applique pas.

14.4. Groupe d'emballage: Ne s'applique pas.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Ne s'applique pas.

14.5. Dangers pour l'environnement: Ne s'applique pas.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Ne s'applique pas.

Fiche de données de sécurité

DTX25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.3.0

Transport par cours d'eau intérieurs (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	Ne s'applique pas.	14.4. Groupe d'emballage:	Ne s'applique pas.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Ne s'applique pas.	14.5. Dangers pour l'environnement:	Ne s'applique pas.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Ne s'applique pas.		

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	Ne s'applique pas.	14.4. Groupe d'emballage:	Ne s'applique pas.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Ne s'applique pas.	14.5. Dangers pour l'environnement:	Ne s'applique pas.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Ne s'applique pas.		

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	Ne s'applique pas.	14.4. Groupe d'emballage:	Ne s'applique pas.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Ne s'applique pas.	14.5. Dangers pour l'environnement:	Ne s'applique pas.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Ne s'applique pas.		

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions spéciales:

Aucun.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

No d'enregistrement REACH	Nom de la substance
01-2119456816-28	Ethylèneglycol

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
1.3.0	28.06.2023	Bureau Veritas / DOL	2,8,16

Abréviations:

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
STOT: Specific Target Organ Toxicity
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative

Autres informations:

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur les produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa

Fiche de données de sécurité

DTX25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.3.0

dernière version.

Conseils de formation: Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Méthode de classification: Calcul basé sur les dangers de composants connus. Jugement d'experts.

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

La FDS a été élaborée par

Société: Bureau Veritas HSE Denmark A/S
Adresse: Oldenborggade 25-31
Code postal: 7000
Ville: Fredericia
Pays: DANEMARK
E-mail: infohse@bureauveritas.com
Téléphone: +45 77 31 10 00
Page de garde: www.bureauveritas.dk

Pays: CH